



## Comité Technique de Météo-France du 16 avril 2020

### Sommaire :

Le RIFSEEP a été mis en paye.....	1
La direction informe les représentants des personnels qu'elle compte mener un processus de mobilité (de mutations).....	1
Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, l'administration doit prendre en charge des frais de repas des personnels sur site.....	1
L'application de l'« ordonnance prélèvement de congés » (15 avril 2020) est évoquée.....	1
La formation des lauréats de l'examen ITPro 2019 se déroulera de manière particulière.....	1
Préparation de la saison hivernale 2020/2021.....	2
Un avis a été donné sur le « plan de continuité d'activité » (PCA).....	2
En terme de télétravail.....	2
Le calendrier social a été mis à jour pour tenir compte de la crise.....	2

### ***Le RIFSEEP a été mis en paye***

pour les ITM du 3ème grade (ITHC) seulement. Elle se poursuivra par corps et groupes, en commençant par ceux où il y a le moins d'effectifs : les TSM passeront en dernier.

### ***La direction informe les représentants des personnels qu'elle compte mener un processus de mobilité (de mutations)***

Les informations seront postées et sur Intramet et sur meteodg. Les chefs de service devront faire le tour des agents pour s'assurer qu'ils en ont bien connaissance.

La date limite de candidature est le 10 juin, les entretiens entre agents et services d'accueil devront être réalisés avant le 24 juin. La direction souhaite que les agents rédigent des Curriculum Vitae (CV) même si ce n'est pas l'habitude. Elle demandera au chef de service d'être compréhensif sur la qualité de ceux-ci, puisqu'aucune formation n'a jamais été proposée sur cette activité.

La décision (choix des futurs titulaires des postes) sera communiquée aux agents au plus tard le 8 juillet, afin qu'ils puissent s'organiser pour une prise de poste début septembre. Les droits à option (cf. ICP – CAP préfigurée) s'appliquent.

### ***L'administration doit prendre en charge des frais de repas des personnels sur site***

dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, et lorsqu'il n'y a pas de restauration collective ([cf. décret du 7 avril](#)) : si à Toulouse, des plateaux repas sont distribués, ce n'est pas forcément le cas ailleurs. La proposition du SG est d'indemniser les agents en utilisant GFD (l'outil pour les missions), et en déclarant sur l'honneur le nombre de repas qu'ils auront pris sur leur lieu de travail, sans besoin de facture. Ce nombre de repas déclaré sur l'honneur peut concerner plusieurs journées de travail.

### ***L'application de l'« ordonnance prélèvement de congés » (15 avril 2020) est évoquée***

Toutes les organisations protestent devant ce qui est imposé (a minima un prélèvement de 5 JRTT pour les agents en position d'autorisation d'absence - cf. [réponse de la CFDT du ministère ici](#)) ; la p-dg indiquera aux organisations syndicales comment elle la mettra en œuvre.

### ***La formation des lauréats de l'examen ITPro 2019 se déroulera de manière particulière***

Des conférences par les directeurs se feront en webex à partir du 4 mai. Puis chaque stagiaire se verra proposer une phase d'autoformation avec un tuteur spécifique et en lien avec le futur poste. Les formations en anglais et au management seront assurées à distance via un prestataire extérieur. Le stage en immersion est maintenu à l'automne. Les stagiaires ont été informés.

### ***Préparation de la saison hivernale 2020/2021***

DSR/D présente un tableau où il compare les ressources humaines qui ont été nécessaires pour la Viabilité Hivernale (VH) 2019-2020 et celles disponibles pour la VH 2020-2021. La DIRCE et La DIRNE ne pourront assurer ce service que si elles bénéficient de renforts. Des postes non pérennes sont dès lors prévus pour les ITPros : « non pérennes » signifie qu'ils ne sont pas dans le TROED 2022 mais sont cependant nécessaires pour assurer la transition et certaines tâches de VH.

Plus globalement, 45 postes seront proposés aux futures sorties d'école, présentés mi-juillet avec une commission d'affectation fin août et une prise poste fin septembre.

### ***Un avis a été donné sur le « plan de continuité d'activité » (PCA)***

CFDT, CGT et FO s'abstiennent, et Solidaires vote contre. Ce PCA regroupe les mesures mises en place depuis le début de la crise sanitaire en les déclinant sur 3 volets (RH, logistique, outils de production). Un retour d'expérience aura lieu après la crise ; la CFDT demande de préciser la notion « d'activités essentielles ». La direction reconnaît que des agents peuvent travailler sans toutefois accéder au réseau interne de Météo-France.

### ***En terme de télétravail***

Il est demandé à la DG de préciser qu'il faut faire des pauses. La DG rappelle qu'elle a mis en place un guide ([ici en lien](#)). Les outils de travail mis à disposition des agents ne sont pas toujours à la hauteur. Une réunion consacrée au télétravail aura lieu le 30 avril.

### ***Le calendrier social a été mis à jour pour tenir compte de la crise***

Les représentants des personnels réclament un CTEP spécial « déconfinement », fin avril ou début mai. La DG est d'accord.

La CFDT-Météo déplore que le « GT heures de nuit » soit remis à une date lointaine.

<b>Sujets</b>	<b>Commentaires / propositions</b>	<b>Nouvelles dates Proposées</b>
Moyens informatiques des OS	Echange relatif aux moyens mis à la disposition des OS ( en blue jeans )	à définir
LDG (4ème réunion)	Préalable à un examen en CTEP. A reporter après retour à la normale	à définir en Mai ?
CHSCTEP	Présentation plan d'actions "prévision". A reporter après retour à la normale	à définir en Mai ?
CTEP	Sujets initiaux TROED, LDG, IKV Report à... (suivant le jeudi 9 juillet)	02/06/20
GT égalité professionnelle	Echange et construction du plan d'actions 2021-2022	12/06/2020 matin
<b>Télétravail (CTAT)</b>	Examen de divers sujets relatifs au télétravail et au travail à distance	<b>30/04/2020 matin</b>
Cartographie des instances	Préparer les décisions à examiner au CTEP du 9 juillet (blue jeans)	14/05/2020 après midi
CAO	Pour rester compatible avec calendrier DGAC	28/05/20
GT heures de nuit le 30 avril	Engagement pris en CTEP - Dossier non encore ouvert	29/09/20
RIFSEEP et gestion du CIA	Engagement pris en CTEP	23/06/20
Rétex CAP disciplinaire TSM	Engagement pris en CAP TSM - date à caler mais nécessite retour à la normale	25/06/2020 matin